Mise en ligne : 20 avril 2015. www.entreprises-coloniales.fr

## LA MÉDECINE FRANÇAISE EN EXTRÊME-ORIENT

par Charles Debierre, sénateur du Nord (Les Annales coloniales, 13 février 1922)

Puisque la France s'est installée en Indo-Chine, elle doit recourir aux moyens les plus propices à affermir son autorité et son influence auprès des races jaunes. Tout ce qui se passe en Chine et au Japon doit être suivi avec attention par le gouvernement français. En l'espèce, ce qu'il ne faut pas négliger surtout, c'est tout ce qui concerne l'hygiène et la médecine en Indo-Chine.

Récemment a été inauguré à Pékin, le *Peking Union Medical College*, fondé dans la capitale du Céleste Empire par la mission Rockefeller.

Le docteur-professeur Tuffier, qui a assisté comme représentant de la chirurgie française à l'inauguration de cet établissement, a communiqué à ce propos ses impressions à l'Académie de médecine.

Le Medical College est une véritable merveille. Élevé au centre de la ville tartare, sur le modèle d'un ancien palais impérial, il constitue à la fois un hôpital luxueux distribué selon les principes les plus modernes de l'hygiène, et un groupement de laboratoires destinés aux recherches scientifiques qui occupent au moins la moitié de l'emplacement destiné au service des malades. Médecins, chirurgiens, accoucheurs, spécialistes, travailleurs des laboratoires assurent le traitement des malades. L'établissement a coûté 120 millions. Une telle installation assure aux États-Unis d'Amérique un rayonnement médical intense dans toute la Chine et se trouve destinée à attirer l'élite des universités chinoises et de celles du Far-East, de Java et de Vladivostok.

En face de ce puissant Collège Médical, se sont élevés au voisinage, l'hôpital japonais ; dans la ville chinoise, l'hôpital Métropolitain ; dans la ville tartare, l'hôpital Central.

Dans cet ensemble, où est la France ?

Nos médecins français possèdent à Pékin deux établissements hospitaliers de 100 lits, l'un dans le quartier des Légations, construit par les Lazaristes, entretenu par l'évêque de Pékin et par notre colonie d'Indo-Chine. C'est un hôpital payant, à plusieurs classes, sans luxe, mais dépourvu du matériel chirurgical considéré aujourd'hui comme indispensable. Trois médecins seulement assurent le service dans cet hôpital. Ces trois médecins sont tenus, en outre, d'assurer le service d'un autre hôpital, ouvert à tout venant, tenu par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, entretenu par la charité. On y trouve souvent le typhus exanthématique.

De Pékin, si on descend à Tien-Tsin, on trouve le même genre d'établissement : trois médecins français sont installés au Collège de Payang, presque sans moyens d'action, et tenant leur autorité de leur seule valeur morale.

Si l'on passe à Shanghai, là, un père missionnaire français a fondé et développé la fameuse école de médecine de l'« Aurore ». Les laboratoires sont modestes, mais les services hospitaliers, administrés et dirigés par des Français, sont les mieux organisés de l'Extrême-Orient. Les administrations chinoises se disputent les médecins indigènes qui sortent de cette école. Le personnel médical est insuffisant. Les appels faits en France restent sans écho auprès des médecins français.

Dans Canton, fourmilière humaine invraisemblable, un hôpital-école très petit, trop modeste, quatre médecins français.

En Indo-Chine, la médecine française est chez elle. Elle doit assistance à une

population de 20 millions d'êtres.

L'École de médecine d'Hanoï est le centre de l'Enseignement. Trois médecins, anciens internes des hôpitaux de Paris sont à la tète de l'enseignement et de la clinique, bien désireux de voir quelques camarades d'école venir les seconder.

## [Un médecin français par 600.000 habitants dans les provinces de l'Indo-Chine]

Les médecins qui sortent de ces écoles sont nombreux, pas assez cependant pour assurer les besoins de la population. C'est ainsi qu'il y a un médecin français par 600.000 habitants dans les provinces de l'Indo-Chine! De ce côté, il y a donc fort à faire de la part du gouvernement de l'Indo-Chine et de la Métropole.

Tout ce corps médical français est aidé par un Institut Pasteur qui envoie ses missionnaires de la science français jusqu'au Cambodge, au Laos, en Annam.

La besogne accomplie par la France en Extrême-Orient est donc des plus encourageantes. Les indigènes reconnaissent ce que l'on a fait pour eux, de ce côté et ne demandent qu'à voir les établissements hospitaliers et les médecins français se multiplier dans leur pays. Les établissements, on peut les créer, c'est une question d'argent et le Résident [sic : gouverneur] général en Indo-Chine n'est pas sans s'en préoccuper. Les médecins français sont peut-être plus difficiles à trouver. Le Français n'aime pas à s'expatrier.

Il faudrait qu'on assurât des situations intéressantes aux médecins français pour les attirer en Indo-Chine. L'hygiène et la médecine sont des moyens de pénétration de la France aux colonies. Le gouvernement français et les gouverneurs des colonies devraient s'entendre à ce point de vue pour mieux doter nos colonies de moyens de protection de la santé des populations indigènes. Ces populations exposées à toutes les maladies, à toutes les épidémies qui les déciment trop souvent ont besoin d'être protégées par une médecine préventive, intelligente et largement répandue. Protéger les indigènes contre la maladie, c'est leur conserver la vie : c'est conserver la main-d'œuvre, déjà si pauvre dans certaines de nos colonies et assurer notre colonisation. C'est pour cette raison que tout ce qui touche au développement de l'enseignement de l'hygiène et de la médecine en Indo-Chine doit retenir l'attention de tous ceux qui se préoccupent de l'influence française en Extrême-Orient.

La pénurie de médecins aux colonies (Le Journal des débats, 5 avril 1929)

L'Homme Libre (éditorial) juge que la mise en valeur de nos colonies nécessite la présence d'un personnel médical qui est manifestement, insuffisant.

Veut-on des chiffres ? En dehors des 321 médecins des troupes coloniales qui ont assez à faire dans leurs fonctions propres, il n'y a guère que 250 médecins civils pour une population de 50 millions d'habitants. En Algérie même, où cependant notre civilisation est prépondérante, il n'y a que 679 médecins dont 656 pour les territoires du Nord et par conséquent 29 seulement pour les immenses territoires du Sud.

Il y en a moins, encore en Tunisie et plus de la moitié résident à Tunis même. Pour quatre millions de Marocains, nous avons 143 docteurs dans le protectorat. Notre Afrique occidentale, plus grande que l'Europe, dispose de 156 médecins pour 13 millions d'habitants : il n'y en a pas trente dans l'Afrique équatoriale, qui représente guatre fois le territoire français.

(tre

En Indochine, la proportion est plus faible encore : 111 médecins pour plus de 20 millions d'habitants. Quant à Madagascar, elle ne compte qu'une quarantaine de praticiens.

En France, pour 40 millions d'habitants, nous possédons 24.000 médecins.

Les femmes médecins missionnaires par Georges Goyau, de l'Académie française. (Les Annales coloniales, 7 mai 1932)

[...] Dans notre Indochine, où nous avons fait de très vigoureux efforts médicaux pour la lutte contre le paludisme et contre les maladies transmissibles, on a vu un indigène, M. Da Van Tôt, écrire, il y a cinq ans, une thèse de doctorat sur « l'influence pacifiante de la médecine dans la colonisation » ; et dans cette thèse, il proclame que « l'Indochine, tombeau des premiers ouvriers de la colonisation, est devenue une des plus belles colonies de la France ». [...]

ve